



Accident de trajet

Par Del18

Bonjour,

J'ai eu un accident de trajet le 27 juin 2024, après un arrêt j'ai repris le travail en mi temps thérapeutique jusqu'au 1er juillet ou je suis de nouveau en arrêt en rapport avec mon accident. Dernièrement je suis convoquée par le medecin conseil cpam, je passe en poste consolidation le 20 septembre, que je dois revoir la médecine du travail et que vu mon état il serait préférable d'être en inaptitude . Je contacte ka médecine du travail pour un rdv en leur donnant l'avis de la cpam, chose que je n'aurait pas du faire, on me dit que je suis un cas particulier car contractuel et mon contrat se finit le 31 décembre 2025. Depuis on me promène, on vous rappelle mais rien. J'ai 64 ans et contractuel de la fonction publique. Que dois-je je faire pour avoir cet avis du médecin du travail que l'on me refuse. Merci d'avance.

Cordialement